

RAPPORT DE GESTION 2024

LES FAITS MARQUANTS

- Agrément du service :

Le 8 janvier 2024, après un avis favorable du Médecin Inspecteur Régional du Travail, le Directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) a notifié le renouvellement de l'agrément de PREVY Prévention & Santé au Travail pour une période de 5 ans.

PREVY s'inscrit à la fois dans le cadre de la réforme de la santé au travail et de la politique d'agrément de la région Occitanie.

Les équipes pluridisciplinaires sont constituées de ressources médicales suffisantes au regard de la politique d'agrément en Occitanie.

Les moyens matériels permettent au service un fonctionnement conforme aux missions d'un Service de Prévention et de Santé au Travail.

- Projet immobilier :

En septembre 2024, le projet d'implantation de la Maison de la Prévention dans le sud du département se concrétise par l'acquisition d'une surface de 700 m² sur la commune de Gallargues-le-Montueux.

Elle accueillera 3 équipes pluridisciplinaires (médecins/IDEST/auxiliaires médicaux), un Village de la prévention, une cellule PDP et un pôle technique. Elle disposera de places de parkings dédiés aux travailleurs en visite et aux salariés PREVY.

Avec pour ligne directrice le travail en équipe pluridisciplinaire et l'harmonisation des pratiques, la Maison de la Prévention du Sud répondra aux normes et réglementations régissant les Services de Prévention et de Santé au Travail.

Le village de la prévention sera organisé par thématiques afin d'y déployer les ateliers collectifs de prévention des risques professionnels à destination des adhérents et des travailleurs. Des ateliers éphémères seront également organisés afin de promouvoir les événements en lien avec la santé publique.

L'ouverture est prévue à la fin du 1er semestre 2025.

- Certification :

L'engagement de PREVY dans une démarche qualité et d'amélioration continue marque l'année 2024. L'ensemble des procédures relatives à la certification du service a été rédigé par les équipes selon le référentiel de la norme AFNOR SPEC 2217. PREVY a fait le choix de demander le niveau 1 de certification qui encadre la phase d'engagement et atteste de l'engagement du SPSTI par la mise en œuvre de moyens humains organisationnels et fonctionnels déployés par le SPST pour répondre aux exigences.

- CPOM 2025-2030 :

PREVY contractualise son CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) avec la DREETS Occitanie et la CARSAT LR. Les deux actions retenues sont :

- La prévention de la désinsertion professionnelle : Prévention de la désinsertion et de l'usure professionnelle, de la prise en charge individuelle à une conduite de projet au sein du secteur du bâtiment et des travaux publics.
- La prévention du risque routier professionnel : l'impact des horaires atypiques dans le risque routier professionnel des aides à domicile.

1. CARACTERISTIQUES DU SERVICE DE PREVENTION ET DE SANTE AU TRAVAIL

1.1 Raison sociale :

PREVY- PREVENTION & SANTE AU TRAVAIL

1.2 Adresse :

Maison de la Prévention
Parc Georges Besse
215 rue Georges Besse
30000 NIMES

1.3 Compétence Territoriale :

Arrondissement de NIMES – UZES
(Villes de Beaucaire, Bellegarde, Comps, Fourques, Jonquières-St-Vincent, Vallabrègues, Villeneuve-Lès-Avignon, Les Angles exceptées)

1.4 Secteurs territoriaux :

Un secteur unique.

1.4.1 Les centres médicaux et centres annexes d'entreprise

Le service est composé de 5 centres médicaux situés :

Nîmes - Maison de la Prévention- 215 rue Georges Besse 30000 Nîmes
Vauvert - 12 Avenue de la Condamine 30600 Vauvert
Uzès 2 - ZAC Pont des Charrettes - Immeuble Europa 30700 Uzès
Uzès 3 - ZAC Pont des Charrettes - Immeuble Europa 30700 Uzès
Bagnols-sur Cèze - 20 Rue de la Floure - Zone Artisanale de Berret 30200 Bagnols-sur-Cèze

Le service comporte 11 centres annexes d'entreprise.

1.4.2 Les matériels des centres médicaux et du pôle technique

Eléments	2024
Audiomètres numériques	58
Sonomètres	5
Appareils de prélèvement d'atmosphère	3
Visio tests connectés	56
Spiromètres connectés	44
E.C.G	1
Appareils de mesure 4 en 1 : luxmètre phonomètre thermomètre hygromètre	17
Sonomètres à stockage	4
Intégrateur de fréquence cardiaque	1
Luminancemètres	2
Pompe à soufflet Dräger	1
Co-tester	2
Appareils mesure de bruit	2
Dosimètre Tecora	1
Chaque professionnel de santé est équipé de stéthoscope, Tensiomètre, Otoscope, Marteaux réflexe.	52

1.4.3 Les investissements en 2024

- Matériel médical

Le service a procédé à l'achat de :

- trois audiomètres et de cinq spiromètres connectés au logiciel métier pour les équipes médicales,
- un dosimètre avec capteurs pour les préventeurs du pôle technique.

Montant total du matériel médical : 20 972€ HT

- Matériel informatique

En 2024, renouvellement d'un poste informatique obsolète.

Montant total du matériel informatique : 705,40€ HT

2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

Le Conseil d'Administration est composé paritairement de 5 administrateurs représentants employeurs et de 5 administrateurs représentants salariés.

Les représentants des employeurs sont désignés par les organisations patronales représentatives au niveau national et interprofessionnel parmi les entreprises adhérentes et les représentants des salariés sont désignés par les organisations syndicales représentatives au niveau national et interprofessionnel. La durée du mandat des administrateurs est de 4 ans.

2.1 Composition du Conseil d'Administration :

Les membres du Conseil d'Administration sont :

Représentants employeurs :

- **MEDEF GARD :**
 - Eric BUTEL, Président
 - Etienne RUAS, Président Délégué
 - Jean-Marie TOURRETTE, Secrétaire
 - Sylvain AUSSET
 - Jean TOUBOUL

Représentants salariés :

- **CFTC :**
 - Stéphane TEULADE, Vice-Président
- **CGT :**
 - Thibaut MARIN, Trésorier
- **CFDT :**
 - Didier HERMELLE, Vice-Président Délégué
- **FO :**
 - Aucune désignation
- **CFE-CGC :**
 - Aucune désignation

Conformément à l'article 14 des statuts de PREVY, les voix correspondantes aux postes non pourvus ont été attribuées de façon égalitaire entre les centrales syndicales CFTC, CGT et CFDT.

2.2 Composition de la Commission de Contrôle :

Les membres de la Commission de Contrôle sont :

Représentants employeurs :

- **MEDEF GARD :**
 - Eric BUTEL, Secrétaire
 - Etienne RUAS
 - Jean-Marie TOURRETTE
- **CPME 30 :**
 - Dominique BOUCARD
 - Xavier GERNEZ

Représentants salariés :

- **CFTC :**
 - Stéphane TEULADE
 - Hervé SCUBART, Président
- **CGT :**
 - Thibaut MARIN
- **CFDT :**
 - Didier HERMELLE
 - Sandrine MATEU
 - Nathalie MEYTRE

2.3 Composition de la Commission Médico-Technique :

- Président du Service ou son représentant :
 - Mme Nancy GIRAUDIER, Directrice
- Médecins du travail titulaires :
 - Dr Nathalie SECO FODOUP
 - Dr Cyril COMTE
- Médecins du travail suppléants :
 - 2 postes vacants
- IDEST titulaires :
 - Mme Audrey LARAN
 - Mme Sabrina JUKIEL
 - Mme Amandine PEGOT-LAGREE
- IDEST suppléants :
 - Mme Camille DEFOURNAS
 - Mme Valérie JUSSEAUME
- IPRP titulaire :
 - Mme Laure ASTRUC
- IPRP suppléants :
 - 1 poste vacant
- ASST titulaire :
 - Mme Frédérique DENOJEAN
- ASST suppléant :
 - 1 poste vacant

2.4 Ressources humaines de PREVY :

2.4.1 Effectifs au 31 décembre 2024

PREVY compte 97 salariés. (93,80 ETP)

2.4.1.1 Médecins du travail et collaborateurs médecins

- Nombre de médecins du travail et de collaborateurs médecins : 18
 - à temps complet : 15
 - à temps partiel : 3
- Nombre de médecins du travail et collaborateurs médecins en équivalents en temps plein : 17.26

2.4.1.2 Auxiliaires médicaux :

- Nombre d'auxiliaires médicaux : 22
 - à temps complet : 15
 - à temps partiel : 7
- Nombre d'auxiliaires médicaux en équivalents en temps plein : 21.01

2.4.1.3 Infirmiers en santé au travail (IDEST) :

- Nombre d'IDEST : 24
 - à temps complet : 19
 - à temps partiel : 5
- Nombre d'IDEST en équivalents en temps plein : 22.70

2.4.1.4 Composition du pôle technique :

Nombre de salariés :19 (18.91ETP)

- 4 Ergonomes
- 2 Psychologues du Travail
- 1 Toxicologue, responsable du pôle technique
- 1 Toxicologue
- 9 Techniciens hygiène sécurité (dont HSE)
- 1 Assistante Technique en Santé au Travail
- 1 Assistante administrative des équipes pluridisciplinaires

2.4.1.5 Composition du service administratif :

Nombre de salariés : 14 (13.91 ETP)

- 1 Directrice
- 1 Directrice déléguée
- 1 Responsable en ressources humaines
- 2 Gestionnaires en ressources humaines (dont 1 CDD de remplacement)
- 1 Responsable métier
- 1 Responsable de communication
- 1 Chargé de communication
- 2 Standardistes-Hôtesse d'accueil
- 1 Responsable comptable et cotisations
- 1 Aide-comptable

- 1 Chargée de relations adhérents
- 1 Juriste junior

En 2024, PREVY a recruté 14 salariés : 2 Collaborateurs médecins, 1 médecin du travail, 1 IDEST, 3 Techniciens Hygiène Sécurité, 1 Toxicologue, 1 Psychologue du travail, 1 Hôtesse d'accueil, 1 Gestionnaire RH (CDD de remplacement), 3 Auxiliaires médicaux (dont 2 CDD de remplacement).

Elle a enregistré 10 départs : 1 Collaborateur médecin, 1 Médecin du travail, 2 IDEST, 1 Technicien Hygiène Sécurité, 5 auxiliaires médicaux (dont 3 fin de CDD de remplacement).

2.4.2 Taux absentéisme 2024

		2023	2024
Heures théoriques		164 328,73	173 628,40
Absences	Absence non payée	801,03	1 354,69
	Maladie	10 357,32	9 931,83
	AT/MP	270	343,35
	Total heures	11 428,35	11 629,87
Taux d'absentéisme mensuel		6,95%	6,70%
Heures Longue Maladie (>6 mois)		4 936,42	3 144,00
Total heures corrigé		6 491,93	8 485,87
Taux hors MLD		3,95%	4.89%

En 2024, le taux d'absentéisme annuel est de 6.70 %. Nous constatons une baisse pour la troisième année consécutive.

Après le retraitement des absences pour maladie d'une durée supérieure de 6 mois, le taux est de 4.89 %, soit une légère hausse du taux.

Sur l'année 2024 :

- Trois salariées ont été absentes pour congé maternité.
- Une salariée en invalidité 2^{ème} catégorie est en absence maladie non rémunérée.

PREVY a accepté une demande de congé dans le cadre d'une transition professionnelle. L'organisme Transi Pro a donné une suite favorable à la demande de la salariée.

2.4.3 La formation professionnelle des salariés 2024

Plan de développement des compétences 2024

Catégorie	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'heures de formation	Coût total en €
Employés	69	2763	234 499,31 €
Cadres	34	1 565	253 925,76 €
Totaux	103	4 327	488 425,07 €

Prise en charge OPCO	Prévention de la désinsertion professionnelle	5 000 €
	De la pédagogie appliquée au tutorat maîtrisé	8 000 €
	Conduire les projets et changements	7 000 €
	Animer une équipe sans relation hiérarchique	8 000 €
	RGPD	15 934 €
Total de la prise en charge par l'OPCO		43 934 €
Total reste à charge PREVY		444 491,07 €

Contributions		Total
Masse salariale 2024	5 047 611 €	
Contribution légale à la formation professionnelle CFP)	50 476.11 €	1 %
Contribution conventionnelle (IFC)	17 666.63 €	0,35%

En 2024, 4 327 heures de formation ont été dispensées. Les salariés ont bénéficié au minimum d'une action de formation.

Le coût total de la formation pour l'année 2024 est de 488 425.07 € représentant 9.68 % de la masse salariale.

L'OPCO Santé ayant pris en charge 43 934 €, le reste à charge pour PREVY représente 444 491.07 € soit un effort de 8.34 %.

Les actions de formation ont été menées afin d'accompagner l'ensemble des salariés à la suite de la loi du 2 août 2021 avec mise en application en avril 2022 et au décret n° 2022-1664 du 27 décembre 2022 relatif à la formation spécifique des infirmières et infirmiers en santé au travail.

Les thématiques des formations ont été :

- Prévention de la désinsertion professionnelle,
- DIU pratiques médicales du collaborateur médecin,
- DU et formation complémentaire (décret) de l'infirmier en santé travail
- Conduire un projet disciplinaire en santé travail
- Impulser du gagnant/gagnant dans la relation avec les adhérents
- Approche clinique du travail : diagnostic infirmier
- Formations à la sécurité : manipulation extincteur, évacuation, sécurité routière, sensibilisation au risque routier et au poste informatique
- Formations règlementaires pour les membres du CSE
- Animer une équipe sans relation hiérarchique
- RGPD
- Sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles travail (VSST)
- 37^{ème} congrès national de médecine et de santé au travail

2.5 Effectifs des travailleurs suivis par le service au 31 décembre 2024

Nombre d'entreprises adhérentes : **10 107**

- Ayant aux plus dix travailleurs : 8 154
- Ayant plus de dix travailleurs : 1 953

Nombre de travailleurs suivis : **86 629**

Nombre d'intérimaires suivis : **3 513**

Nombre d'adhérents inscrits au cours de l'année : **1 044** soit 3 578 travailleurs.

Nombre d'adhérents radiés ou suspendus au cours de l'année : **1 093** soit 9 916 travailleurs.

3. GESTION FINANCIERE

3.1 Ressources et Charges 2024

RESSOURCES 2024	
1. Participation des entreprises adhérentes aux frais d'organisation et de fonctionnement	
Droits d'Entrée	19 800 €
Cotisation Annuelle	10 488 749 €
2. Remboursement des frais annexes	
Régime de prévoyance et CPAM	122 429 €
remboursement formation OPCO	88 810 €
3. Autres recettes	
Reprises sur provisions - Produits financiers -Autres	688 280 €
TOTAL RESSOURCES	11 408 068 €

CHARGES 2024	
1. Rémunération du personnel du service	
Salaires et traitements	5 107 839 €
Charges sociales	
Charges sociales	2 607 197 €
Autres charges de personnel	
Provision Congés Payées/RTT/ repos compensateur	28 836 €
Indemnités de licenciement	2 511 €
TOTAL	7 746 383 €
2. Consultations et examens complémentaires	
Frais de consultation et d'examens complémentaires	22 525 €
3. Frais de fonctionnement	
Loyers-entretien locaux-électricité-location matériel-honoraires	1 738 190 €
Fournitures médicales	22 115 €
Fournitures de bureaux	71 841 €
Documentation-publicité-abonnement	29 436 €
Divers	48 296 €
TOTAL	1 909 878 €
4. Déplacements	
Entretien des véhicules de fonction	11 978 €
Carburant	14 540 €
Assurances	47 249 €
Frais déplacements	100 600 €
TOTAL	174 367 €
5. Dépenses d'équipements	
Dotations aux amortissements	188 207 €
Dotations aux provisions pour dépréciation	547 858 €
Valeur nette comptable	- €
TOTAL	736 065 €
6. Autres dépenses	
Personnel intérimaire	18 349 €
Divers	161 761 €
Impôts et taxes	465 354 €
TOTAL	645 464 €
TOTAL CHARGES	11 234 682 €

RESULTAT au 31.12.2024	173 386 €
-------------------------------	------------------

3.2 Compte de Résultat

ASSOCIATION PREVY - PREVENTION ET SANTE AU TRAVAIL
30000 NIMES

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	10 508 549	10 710 756	202 206	1.89
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation				
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières	8 031	36 246	28 216	77.84
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	626 594	698 284	71 690	10.27
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	111	1	110	NS
Total I	11 143 285	11 445 287	302 002	2.64
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	2 197 456	2 323 744	126 288	5.43
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	180 384	184 474	4 090	2.22
Salaires et traitements	5 139 186	5 264 783	125 597	2.39
Charges sociales	2 607 197	2 527 377	79 820	3.16
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	188 207	146 866	41 341	28.15
Dotations aux provisions	392 138	588 030	195 892	33.31
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	162 524	133 585	28 939	21.66
Total II	10 867 093	11 168 860	301 767	2.70
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	276 192	276 428	236	0.09

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

F.M.I. Conseils Expertise Comptable

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
Produits financiers				
De participation	66 607	66 661	54	0.08
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	152 305	81 034	71 271	87.95
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		34 383	34 383	100.00
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	218 912	182 078	36 834	20.23
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	121 483		121 483	
Intérêts et charges assimilées	32 590		32 590	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV	154 073		154 073	
2. Résultat financier (III-IV)	64 839	182 078	117 239	64.39
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	341 031	458 506	117 475	25.62
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	18 451	10 310	8 141	78.96
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	27 420	52 704	25 284	47.97
Total V	45 871	63 015	17 143	27.21
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	6 322	10 545	4 223	40.05
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	27 915	85 179	57 264	67.23
Total VI	34 237	95 724	61 487	64.23
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	11 635	32 709	44 344	135.57
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	179 279	61 908	117 371	189.59
Total des produits (I+III+V)	11 408 068	11 690 380	282 312	2.41
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	11 234 682	11 326 491	91 810	0.81
5. EXCEDENT OU DEFICIT	173 386	363 889	190 502	52.35

3.3 Barème de cotisations 2024



Barème cotisations offre socle 2024

DROIT D'ENTRÉE

20 € HT

CENTRES PREVY

98 € HT

Par salarié déclaré
Par dirigeant d'une structure adhérente

INTÉRIMAIRES

98 € HT

Par examen réalisé par un
professionnel de santé

INFIRMERIES OU CENTRES ANNEXES

123 € HT

Par salarié déclaré
Par dirigeant d'une structure
adhérente

CONVENTIONS

127 € HT

Par salarié déclaré

CAS PARTICULIERS

Nouveau salarié : délais de carence de facturation de 90 jours
Salarié en suivi mutualisé : cotisation partagée entre les employeurs

SAISONNIER

50 € HT Par salarié déclaré

APPRENTI

50 € HT Par salarié déclaré

ABSENCE À LA VISITE EN SANTÉ AU TRAVAIL

50 € HT

Par absence non excusée, 48 h à l'avance en jour ouvré, à un examen
réalisé par un professionnel de santé.

3.4 Budget 2025

BUDGET PREVY	2025	
COTISATIONS	11 114 245	100,00%
TOTAL VENTES	11 114 245	100,00%
ACHATS		
601000 Fournitures médicales	10 000	0,09%
606000 Fournitures bureau	43 000	0,39%
imprimeur/ cons, copieur	14 000	
fournitures bureau/café	29 000	
606 Edf Eau Gazole	59 300	0,53%
TOTAL ACHATS	112 300	1,01%
SERVICES EXTERIEURS		
611000 sous traitance	69 600	0,63%
613010 locations immobilières	623 000	5,61%
613010 locations matériel	965 485	8,69%
affranchissement fontaines	7 150	0,06%
véhicules	70 000	0,63%
Microsoft Mail Jet OVH Padoa Sage Hibou	888 335	7,99%
614000 charges locatives- taxes foncières	60 550	0,54%
615100 entretien et nettoyage des locaux	178 000	1,60%
entretien	45 000	0,40%
nettoyage	133 000	1,20%
615200 entretien matériel médical	5 000	0,04%
615300 entretien matériel roulant	8 000	0,07%
615500 blanchisserie	1 200	0,01%
615700 maintenance informatique	68 000	0,61%
616000 assurances	52 000	0,47%
617000 documentation	4 000	0,04%
61 / 100 frais de developpement	2 000	0
TOTAL SERVICES EXTERIEURS	2 036 835	18,33%
AUTRES SERVICES EXTERIEURS		
621000 personnel extérieur	0	0,00%
622100 examens laboratoires	25 000	0,22%
622600 Honoraires	210 000	1,89%
623000 communication	10 427	0,09%
625000 transports dépl. Réceptions		
déménagement	128 620	1,16%
626000frais postaux - Téléphonie - Internet	112 200	1,01%
627000 frais bancaires	18 500	0,17%
628000 cotisations - frais recrutement	50 450	0,45%
TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS	555 197	5,00%
FRAIS DE PERSONNEL		
Rémunération personnel	5 509 730	49,57%
Charges sociales, mutuelle	2 479 379	22,31%
Divers Tickets Rest - Abondement - CSE	251 000	
TOTAL FRAIS DE PERSONNEL	8 240 109	74,14%
AUTRES CHARGES		
630000 impôts -Taxes - Formation	250 000	2,25%
650000 autres charges de gestion courante	50 000	0,45%
TOTAL AUTRES CHARGES	300 000	2,70%
TOTAL AUTRES PRODUITS Sci Santra	99 000	0,89%
AMORTISSEMENTS	200 000	1,80%
PRODUITS FINANCIERS	215 000	1,93%
CHARGES FINANCIERES	31 500	0,28%
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	0,00%
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	
TRANSFERT DE CHARGES	87 500	0,79%
RESULTAT avant IS	39 804	0,36%